
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration****SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022****L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT SEPTEMBRE,**

à 18h, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 14 septembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Céline VÉRON, Benoit AKKAOUI, Nicole BERNARDIN, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Richard YVON, Sophie FOUCHER-MAILLARD.

OBJET : Finances-Patrimoine – Marché « Prestations de nettoyage des divers locaux du groupement d'achat » - Groupement de commandes constitué de la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole (coordonnateur), de la Ville d'Angers et du Centre Communal d'Action Sociale d'Angers – Procédure concurrentielle avec négociation sous la forme d'accord cadre à bons de commande sans minimum, avec maximum, constitué de 5 lots – Autorisation de signature.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 20 avril 2021, le centre communal d'action sociale (CCAS) d'Angers a autorisé l'adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes « Fournitures et services » avec les membres fondateurs suivants :

- Angers Loire Métropole, désigné coordinateur du groupement de commandes ;
- La Ville d'Angers.

Le 10 juin 2022, Angers Loire Métropole, coordonnateur du groupement de commandes, a lancé une procédure concurrentielle avec négociation allotie sous la forme d'un accord cadre à bons de commandes, sans minimum, avec maximum passé en application des articles des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et 14 du code de la commande publique pour répondre à l'ensemble des besoins relatifs à des prestations de nettoyage.

La consultation est composée de 5 lots :

- Lot n° 1 – Locaux Ville d'Angers
- Lot n° 2 – Locaux Angers Loire Métropole et Centre Communal d'Action Sociale
- Lot n° 3 – Vitrierie
- Lot n° 4 – Groupes scolaires et crèche (Réservé Insertion)
- Lot n° 5 – Groupes scolaires (Réservé Adapté)

Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification, renouvelable trois fois de façon tacite par périodes successive d'un an.

La remise des candidatures et des offres a eu lieu le 28 juillet 2022 à 14 heures.

A l'issue de l'analyse des offres remises par les candidats et suite à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du groupement le 6 septembre 2022, il a été décidé d'attribuer les marchés aux opérateurs suivants :

- **Lot n° 1 – Locaux Ville d'Angers**
ONET sis 49130 LES PONTS DE CE
- **Lot n° 2 – Locaux Angers Loire Métropole et Centre Communale d'Action Sociale**
ESSI NACRE sis 44000 NANTES / 49800 TRELAZE
- **Lot n° 3 – Vitrierie**
ABER PROPLETE sis 49124 LE PLESSIS GRAMMOIRE
- **Lot n° 4 – Groupes scolaires et crèche (Réservé Insertion)**
ATOUT METIERS / REGIE DE QUARTIER sis 49100 ANGERS
- **Lot n° 5 – Groupes scolaires (Réservé Adapté)**
IPOLAIS sis 49000 ANGERS

Les dépenses seront imputées :

- **Pour le budget principal :**
Chapitre 011 « Charges à caractère général » - Imputation 6283 – « Frais de nettoyage des locaux ».
- **Pour les budgets annexes :**
Groupe 1 « Dépenses afférentes à l'exploitation courante – Imputation 6283 – « Prestations de nettoyage à l'extérieur ».

Après avoir délibéré, le conseil d'administration autorise, à l'unanimité, Angers Loire Métropole, coordonnateur du groupement de commandes, à signer les marchés « Prestations de nettoyage des divers locaux du groupement d'achat » pour chaque membre du groupement, ainsi que les éventuels avenants ou actes modificatifs pour le compte du centre communal d'action sociale d'Angers.

Christelle LARDEUX-COIFFARD

Accusé de réception en préfecture
049-26490158-2022-09-23-1465
Date de télétransmission : 23/09/2022
Date de réception préfecture : 23/09/2022

